Cinquante troisième année. - N° 141 A Mercredi 24 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 336

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

851 073 932 RCS Le Puy en Velay.
Ô'BERCAIL.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : CAFES ALAMI.
Adresse : 22, Rue Courrerie, 43000 Le Puy-en-Velay.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 78000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Vente de café, chocolat, jus de fruits ou tout autre produit commercialisé par la société ainsi que leur dégustation sur place..
Adresse : 22, Rue Courrerie, 43000 Le Puy-en-Velay.
Précédent propriétaire : 491 826 137 RCS Le Puy en Velay. **A.M.D..**
Date de commencement d'activité : 31 mai 2019.
Publication légale : La Haute-Loire paysanne *du* 21 juin 2019.
Oppositions : Pour les oppsoitions, le domicile est élu en l'office notarial sis 8 rue chaussade 43000 Le Puy En Velay..
Commentaires : Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 22 Rue Courrerie 43000 LE PUY-EN-VELAY. Adresse du nouveau propriétaire : 22 Rue Courrerie 43000 LE PUY-EN-VELAY. Acte authentique en date du 31/05/2019 contennat cession d'un fonds de commerce de vente de café, chocolat, jus de fruits ou tout autre produit commercialisé par la société ainsi que leur dégustation sur place enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Le Puy en Velay le 03/06/2019 dossier 2019 00021804 référence 4304P01 2019 N 00286. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..